

Consultation hybride (présentiel - distanciel) du conseil d'administration
du 14 octobre 2025

Délibération n° 3 du 14/10/2025

Modification de l'offre en cafétéria pour les personnels et création d'une formule repas pour les étudiants

Vu la demande formulée par Aix-Marseille Université concernant la modification des formules en cafétéria à destination des personnels,

Vu les objectifs de diversification, d'équilibre nutritionnel et d'accessibilité sociale de l'offre de restauration,

Considérant :

- La volonté d'adapter l'offre à destination des personnels en cafétéria pour répondre à des exigences diététiques,
- L'intérêt de proposer une nouvelle formule simple et accessible à destination des étudiants, notamment les plus précaires,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Article 1 – Modification des formules en cafétéria à destination des personnels

Approuve la modification des formules 1 et 3 servies en cafétéria.

À compter de la date de mise en œuvre, la pâtisserie de gamme 3, précédemment incluse, est remplacée par :

- Un laitage de gamme 3
- Et un fruit ou une compote en coupelle

Article 2 – Création d'une formule repas étudiant en cafétéria

Approuve la mise en place d'une nouvelle formule repas destinée aux étudiants, composée d'un plat du jour à réchauffer, d'un laitage de gamme 1, ou un moelleux, ou un fruit.

Cette formule est proposée aux tarifs étudiants en vigueur, à savoir 3,30 € pour le tarif social étudiant et 1 € pour le tarif étudiant boursier ou non boursier précaire.

Deux tableaux annexés complètent la présente délibération.

Vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Pour le recteur de la région académique PACA
et par délégation,
le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation



Khaled BOUABDALLAH

Tarifs HT des formules repas en cafétéria pour le personnel
présentés au conseil d'administration du 14 octobre 2025



	FORMULE 1 PERSONNEL PLAT DU JOUR	FORMULE 2 PERSONNEL BOX		FORMULE 3 PERSONNEL GRANDE SALADE		FORMULE 4 PERSONNEL SAVEUR
Plat du jour	3,70		3,10		Grand salade	3,70
Plat du jour VG	3,50		3,00		Pain	0,25
			3,00			
Riz box maison						
Riz box maison VG			2,90			
Laitage gamme 3	1,60	1,60	2,20	2,20	Laitage gamme 3	1,60
Fruit ou compote coupelle	0,65	0,65	0,65	0,65	Fruit ou compote coupelle	0,65
Somme des articles	5,95	5,75	5,95	5,85	Somme des articles (pasta)	6,20
Somme des articles (riz)			5,85	5,75		
Tarif HT proposé	5,70	Tarif HT proposé		5,75	Tarif HT proposé	6,15

Ces formules sont éligibles à l'action sociale restauration des personnels

TVA applicable

0% pour les personnels d'établissement d'enseignement (article 261-4-4 du CGI)

10% pour les autres personnels (taux intermédiaire applicable à la restauration)

NB : le vote se fait sur les tarifs HT, les taux de TVA sont donnés à titre indicatif.

Ajout aux formules repas étudiant en cafétéria
Présenté au conseil d'administration du 14 octobre 2025

FORMULE 6 REPAS ETUDIANT A EMPORTER*	
Plat du jour à réchauffer	3.70
Laitage gamme 1 ou moelleux ou fruit	0.65
Somme HT des articles	4.35

*Formule indisponible dans les cafétérias proches de restaurants universitaires.

Les étudiants s'acquitteront du tarif social étudiant, du tarif étudiant boursier ou non boursier précaire en vigueur à date
(soit respectivement 3,30€ et 1,00€ actuellement, susceptibles d'évolution)

TVA applicable
0% pour les étudiants